



Des nouvelles de Chubb du Canada Compagnie d'Assurance

Sociétés fermées : Bienvenue à la ligue majeure (de risques)

Une enquête de Chubb révèle que les poursuites en justice pourraient paralyser les administrateurs et dirigeants des sociétés fermées.

Toronto (Ontario), le 28 octobre 2008 – Alors que les deux tiers des sociétés fermées canadiennes ont subi un sinistre lié à la responsabilité civile de la direction (le plus souvent, un vol commis par un employé, du vandalisme ou des plaintes de harcèlement, ou des poursuites contre les administrateurs et dirigeants) au cours des cinq dernières années, près du tiers des sociétés ne détiennent aucune forme d'assurance couvrant la responsabilité civile professionnelle ou celle de la direction. Voilà une des principales constatations de l'enquête de Chubb sur les risques des sociétés privées présentées aujourd'hui par Chubb du Canada Compagnie d'Assurance.

« Il est clair qu'aucune société n'est immunisée face aux risques de responsabilité de la direction, affirme David Williams, vice-président directeur des Assurances spécialisées de Chubb du Canada. Toutefois, les chiffres font ressortir que beaucoup de sociétés fermées pourraient être bien plus à risque qu'elles ne le croient. »

Même les plus petites sociétés font aujourd'hui face à de nombreux risques de responsabilité civile de direction similaires à ceux des grandes sociétés ouvertes; une tendance exacerbée par la conjoncture économique. L'enquête de Chubb est une des premières dans le genre à examiner les risques pour les sociétés canadiennes, s'intéressant plus particulièrement aux huit grandes catégories d'assurance de la direction : Vols et détournements, Responsabilité civile relative aux pratiques en matière d'emploi, Administrateurs et dirigeants, Violence au travail, Responsabilité civile professionnelle, Cybervol, Fiduciaires, et Enlèvements et demandes de rançon. Voici quelques-unes des principales constatations :

- Des 300 sociétés fermées au Canada qui ont participé à l'enquête, 34 % comptaient entre 25 et 49 employés.
- 66 % des répondants ont subi un sinistre lié à la responsabilité civile de la direction (généralement une poursuite) au cours des cinq dernières années, et 59 % s'attendaient à en subir un dans la prochaine année.
- 31 % des sociétés ne détiennent aucune forme d'assurance responsabilité civile de la direction, alors que la souscription d'assurance dans différentes catégories allait de 5 % pour les Enlèvements et demandes de rançon jusqu'à 35 % pour les Administrateurs et dirigeants et 39 % pour les Vols et détournements.
- Pour illustrer à quel point les sociétés ne sont pas conscientes des risques : on compte moins de sociétés titulaires d'une assurance Responsabilité civile en matière de pratiques d'emploi (22 %) que de sociétés qui ont subi un sinistre à ce chapitre dans les cinq dernières années (34 %) ou qui s'attendent à en subir un (25 %) dans la prochaine année.
- Les frais engagés dans les poursuites et autres sinistres varient entre 26 500 \$ pour les événements liés aux fiduciaires à 361 856 \$ pour les sinistres touchant les administrateurs et dirigeants.

D'autres observations portaient sur les risques qui préoccupaient le plus les sociétés fermées, les pratiques en matière de gouvernance d'entreprise, de prévention de la discrimination et autres mesures d'atténuation mises en place par les sociétés, et les raisons pour lesquelles les répondants n'avaient pas souscrit d'assurance couvrant la responsabilité civile de la direction.

Les résultats peuvent être consultés dans un résumé au <http://www.chubbinsurance.com/journalists/PrivateCompanySurvey/>.

Les raisons les plus fréquemment invoquées pour ne pas souscrire d'assurance étaient l'absence de perception des risques et la supposition que les risques en question étaient couverts par d'autres contrats existants.

« On peut comprendre que des sociétés fermées puissent faire de telles suppositions, mais celles-ci pourraient s'avérer extrêmement dangereuses, commente David Williams. Avec des coûts atteignant les centaines de milliers de dollars et certaines poursuites pouvant durer jusqu'à dix ans, un seul sinistre pourrait se révéler dévastateur financièrement et néfaste personnellement, tant pour les sociétés que pour leurs administrateurs et dirigeants. L'impact financier pourrait être encore plus nuisible pour la trésorerie de la société lorsque les facilités de crédit sont resserrées. »

Des facteurs tant positifs que négatifs expliquent les changements dans les risques des sociétés privées. D'une part, les réductions des effectifs en réponse aux crises économiques peuvent contribuer aux poursuites, aux vols ou au vandalisme par des employés mécontents. D'autre part, les sociétés en croissance qui prennent de l'expansion dans les nouveaux marchés globaux font face à de nouveaux risques du fait des nouvelles réglementations ou même des risques d'enlèvement.

Williams David ajoute : « Qu'il s'agisse de compression du personnel ou d'impartition, de nouveaux produits ou marchés, les sociétés privées doivent répondre à la fois aux défis et occasions de la même façon que leur contrepartie publique. Beaucoup de ces mesures mènent à une augmentation directe de l'exposition au risque. »

La société canadienne de recherche Pollara a mené l'enquête à la fin de 2007 et ainsi interrogé les décideurs en matière d'assurances spécialisées de 300 sociétés fermées à but lucratif au Canada et de 469 sociétés aux États-Unis. Bien qu'il s'agisse de la première étude sur les sociétés canadiennes, c'est la troisième étude de Chubb auprès des sociétés américaines depuis 2003.

Chubb du Canada Compagnie d'Assurance a des bureaux à Toronto, Montréal, Vancouver et Calgary, et emploie un réseau exclusif de plus de 200 courtiers partout au Canada.

Les assureurs membres du Groupe Chubb, compagnies d'assurance, constituent une organisation de plusieurs milliards de dollars qui offre des assurances de biens et de responsabilité aux particuliers et aux entreprises partout dans le monde par l'entremise de 8 000 agents et courtiers indépendants. Le réseau mondial de Chubb comprend des succursales et des filiales en Amérique du Nord, en Europe, en Amérique latine, en Asie et en Australie.

Pour de plus amples renseignements, notamment un résumé des résultats de l'enquête, veuillez visiter <http://www.chubbinsurance.com/journalists/PrivateCompanySurvey/> ou communiquer avec :

Michael Corcoran
Calexis Advertising
(416) 529-5709
mike@calexis.com